

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

ABONNEMENT :

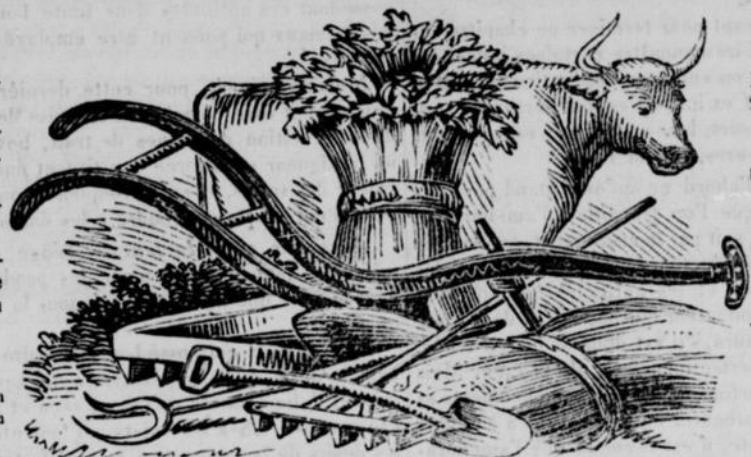
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

Nous prions ceux de nos abonnés, qui ont des arriérages à payer, de vouloir bien solder leur compte au plus tôt, car autrement nous serons forcés de discontinuer de leur adresser la *Gazette des Campagnes*. Le prix d'abonnement est réellement si peu de chose pour un chacun, que nous espérons qu'on mettra même de l'empressement à nous le faire tenir.

CAUSERIE AGRICOLE

LES PRODUITS DU BÉTAIL.

(Suite.)

La sélection est de tous les moyens d'améliorer une race celui dont l'application est généralement la plus facile pour la généralité des cultivateurs. Il faut avouer que nos sociétés d'agriculture ont été chercher bien loin des moyens d'amélioration qu'un peu de réflexion et des principes mieux compris leur auraient fait trouver tout près d'elles. Nous ne voulons pas leur en faire un reproche, car elles ont travaillé consciencieusement et au meilleur de leur connaissance; mais nous voudrions qu'elles accordassent plus d'intérêt à l'amélioration du bétail par la sélection.

Si les avantages de cette méthode avaient été suggérés aux cultivateurs, ils n'auraient certes pas manqué de l'accepter puisqu'elle est moins coûteuse et peut donner de meilleurs résultats que celle qu'ils suivent actuellement. Nous l'avons déjà dit, la sélection produit toujours une amélioration, même dans les circonstances les moins favorables; ce n'est pas toujours le cas avec le croisement et l'importation.

La sélection n'agissant que sur les races locales, par conséquent n'exigeant pas de déboursés considérables pour l'achat des animaux améliorés souvent d'un prix très-élevé, aurait été mieux comprise par la généralité des cultivateurs et acceptée plus promptement. Alors le perfectionnement de notre bétail cana-

dien aurait été plus rapide et surtout plus certain; nous pourrions déjà remarquer un grand nombre de sujets très-qualifiés, résultat que nous n'avons pas encore pu produire ces tentatives si souvent avortées de croisement. On voit, nous le reconnaissons, quelques heureuses exceptions; mais elles ne sont pas assez nombreuses pour engager les améliorateurs à entreprendre ce dernier genre de perfectionnement. Malgré cela, les cultivateurs les plus désireux de faire progresser l'agriculture canadienne ont accepté le croisement; mais les difficultés à surmonter étaient trop grandes pour les moyens dont ils pouvaient disposer, et ils n'ont pas pu le vaincre. A l'heure qu'il est, on peut facilement compter les sujets améliorés par ce moyen et doués de la faculté de transmettre intégralement à leurs descendants les caractères et les aptitudes qu'ils ont acquis. Tout autre aurait été le résultat si la sélection avait été préférée au croisement; et puisque les cultivateurs ont accepté celui-ci, à plus forte raison aurait-il employé la première.

En général, la sélection est la méthode la plus avantageuse, la plus économique, la plus praticable et la plus certaine, elle devrait donc être la règle; tandis que l'importation et le croisement ne doivent être que l'exception. Agir autrement, c'est intervenir les rôles et s'attendre à des résultats très-peu satisfaisants.

Cependant, ce n'est pas tout de dire qu'il faut employer la sélection et la préférer au croisement; il faut encore pour réussir, connaître les principes sur lesquels cette méthode est basée; c'est ce que la *Gazette des Campagnes* a essayé de faire depuis quelques semaines et les quelques pages qu'elle a livrées à ses lecteurs sur le sujet sont, nous croyons, suffisantes pour guider les cultivateurs amis du progrès dans ce genre d'amélioration.

Mais l'initiative qu'a prise la *Gazette* court risque de ne pas être comprise par la masse des cultivateurs et les principes qu'elle a fait connaître ne seront peut-être acceptés si nous sommes laissés à nos propres forces. L'intervention des sociétés d'agriculture ferait avancer de beaucoup la question: elles n'auraient pour cela, d'abord qu'à faire entrer dans le programme de leurs exhibitions d'animaux une classe de bestiaux améliorés

par la sélection, comme elles le font déjà pour ceux qui ont été améliorés par le croisement. Puis ensuite, le jour même de l'exhibition, lorsque les cultivateurs intelligents du comté sont assemblés, de leur faire connaître dans un discours clair et précis fait par un homme compétent, les principes sur lesquels se base l'amélioration par la sélection et les nombreux avantages que l'on peut en retirer. Ces deux moyens sont simples et d'une application très-facile; ils réunissent donc toutes les qualités qui les rendent tout-à-fait acceptables.

Il ne nous reste plus maintenant pour terminer ce chapitre sur l'amélioration des races qu'à faire connaître certaines influences particulières qui peuvent aider ou entraver l'opération suivant la direction qui leur est donnée. Ces influences sont surtout la consanguinité, l'âge des reproducteurs, leur santé, leur énergie, leur caractère, leurs formes extérieures, et leur taille.

Consanguinité.—Disons d'abord ce qu'on entend par *consanguinité*: Toutes les fois que l'on travaille à l'amélioration d'une race, soit par la sélection, soit par le croisement, on cherche toujours à se procurer des reproducteurs qui possèdent au plus haut degré possible les qualités et les aptitudes que l'on veut propager. Dans ce cas, le reproducteur qui possèdera dans toute sa plénitude la qualité désirée aura, s'il est doué de la constance, une immense influence sur le perfectionnement de la race. Mais ces reproducteurs sont rares surtout dans les commencements et lorsqu'on a l'avantage de s'en procurer un on cherche à l'utiliser le plus possible. D'un autre côté, il est reconnu que l'amélioration sera d'autant plus rapide que la femelle possède déjà cette qualité à la fixation de laquelle on travaille. Pour ces deux raisons les améliorateurs sont ordinairement conduits à accoupler le père avec ses filles, le frère avec ses sœurs, etc. La similitude du sang de ces reproducteurs est ce qu'on appelle la *consanguinité*, et les unions ainsi pratiquées portent le nom d'unions *consanguines*.

Plusieurs races très-remarquables améliorées par les éleveurs anglais ont subi l'influence de la consanguinité et il paraît que l'amélioration n'en a été que plus rapide. Bak-well dans la création de ses races de moutons, les frères Colling dans la formation de la race Durham et bon nombre d'autres améliorateurs ont tous eu recours à la consanguinité pour fixer dans les sujets les qualités acquises et pour former ce que l'on pourrait appeler une *souche*.

Cependant, malgré les excellents résultats obtenus de la consanguinité par les éleveurs que nous venons de citer, nous devons reconnaître que, pratiquées inconsidérément et répétées à plusieurs reprises, les unions consanguines produisent de très-mauvais résultats, entre autres l'affaiblissement et le rapetissement progressifs des descendants, l'amointrissement et même l'anéantissement complet de la faculté de se reproduire. Mais en même temps, reconnaissons que ces résultats si défavorables au perfectionnement et qui tendent à l'anéantir complètement n'ont pas lieu dès les premières unions consanguines. Il faut, au contraire, une longue suite de ces unions pour qu'elles atteignent tous leurs effets malfaisants. Toutes les preuves que l'on a apporté contre la consanguinité ne sont acceptables que dans cette circonstance et rien ne prouve qu'une ou même deux unions consanguines dans le cours du perfectionnement d'une race ne soient pas avantageuses. Par contre, la formation des races les plus remarquables, suffit pour nous convaincre que cette manière d'opérer produit d'excellents résultats.

Aujourd'hui les éleveurs les plus distingués admettent que la consanguinité employée avec circonspection, dans la création des races laitières et des races de boucherie surtout, est un puissant moyen de hâter l'amélioration, et cela, parce que le reproducteur, en s'unissant avec ses propres descendants voit son efficacité augmentée de toute celle qu'il a transmis à ses

alors deux forces qui, agissant dans le même sens, produisent un effet double de celui qu'aurait produit le mâle seul.

Il y a bien, ainsi que le constate les meilleurs auteurs, un affaiblissement dans les forces mécaniques des descendants; mais cet affaiblissement est peu sensible et d'ailleurs ne constitue pas un désavantage pour les races que nous venons de nommer, car chez ces races la force musculaire n'entre pas dans leur genre de reproduction: une vache laitière et un bœuf de boucherie possédant ces aptitudes dans toute leur perfection ne sont pas des animaux qui puissent être employés à l'exécution de rudes travaux.

Mais on conçoit, pour cette dernière raison, que la consanguinité doit être complètement mise de côté, lorsqu'il s'agit de la formation des races de trait, bovines ou chevalines; car ici la vigueur et la force constituent une partie importante de la valeur des sujets, et en conséquence on doit éloigner toutes les causes qui pourraient tendre à les diminuer.

Âges des reproducteurs.—L'âge des reproducteurs tant mâles que femelles exerce sur les produits une influence assez grande pour que nous reconnaissons la nécessité d'en dire quelques mots.

Les animaux qui possèdent la faculté de se reproduire éprouvent le désir de la génération à un âge plus ou moins avancé suivant l'alimentation qu'ils ont reçue et le régime auquel ils ont été soumis. Chez les sujets qui ont été copieusement nourris, les désirs de la génération se manifestent à un âge peu avancé, souvent même avant qu'ils aient atteint les trois quarts ou les deux tiers de leur croissance. Chez ceux, au contraire, qui ont été nourris avec parcimonie dans leur jeunesse, ces désirs sont plus tardifs, mais on les remarque encore bien avant l'âge d'adulte.

En général, si on envisage la question au point de vue de la conservation de la race dans toute son intégrité, avec toutes ses qualités, ses aptitudes et ses caractères propres, la meilleure condition de succès est celle de l'âge adulte. Cela se conçoit facilement, et dans ce cas, on ne fait que s'appuyer sur la loi d'hérédité que nous avons déjà fait connaître dans une causerie précédente. En effet, toutes les aptitudes et les caractères qui constituent une race se transmettent d'autant plus facilement qu'ils sont arrivés à un développement plus complet. Chez un sujet qui est encore dans la période de croissance, c'est-à-dire qui n'a pas encore atteint l'âge ordinaire où les animaux dans la race peuvent être considérés comme *faits*, ces aptitudes et ces caractères ne sont pas encore parvenus à l'état complet, et, très-souvent, pour ne pas dire toujours, ils n'existeront pas dans les produits à un degré aussi élevé que dans leurs ascendants.

D'ailleurs, l'observation est venue corroborer ces principes.

On a remarqué qu'une trop grande jeunesse dans les sujets employés à la reproduction et surtout chez les femelles est une cause fréquente de dégénérescence, ce qui s'explique aisément: ces femelles ayant à pourvoir aux besoins de leur propre croissance et à celle du sujet qu'elles portent, ne peuvent suffire à tous deux, une partie des matières nutritives qu'elles extraient de leurs aliments sert aux premiers besoins et l'autre partie est prise pour satisfaire aux seconds; mais les uns et les autres sont insuffisamment pourvus et il en résulte nécessairement une diminution dans la taille qu'aurait dû prendre la femelle et un développement moindre du jeune sujet à sa naissance. Le résultat sera bien différent si on emploie pour la reproduction des femelles adultes, puisque la presque totalité des aliments qu'elles absorberont serviront à l'accroissement du fœtus.

Pour le mâle, l'influence de l'âge semble être un peu moindre; mais de fait, si le jeune sujet peut prendre un développement considérable sans que l'intervention du mâle soit nécessaire, il est évident que sous le rapport de la transmission de la force, il est indubitable que sous le rapport de la transmission de la

mission des qualités, des aptitudes et des caractères de la race, il compte pour beaucoup, et on reconnaîtra que cette influence est plus que suffisante pour obliger l'améliorateur à se servir de mâles adultes.

Nous ne venons de faire connaître qu'un principe applicable à la conservation de la race dans toute son intégrité. Ce n'est donc pas un principe absolu se rapportant à tous les accouplements. Bien loin de là, lorsqu'il s'agit de l'amélioration ou de la création d'une race nouvelle, on doit, si on le juge nécessaire, le mettre complètement de côté. De nos jours, les meilleurs éleveurs ne l'appliquent que pour la formation et la conservation des races chevalines, afin de conserver aux sujets toute la force et la vigueur de leur constitution, qualités que l'on ne se met pas en peine de chercher, ni d'entretenir dans les races laitières ou de boucherie. On prétend même, et ce n'est pas sans raison, que les animaux de boucherie engraisent avec plus de facilité et donnent une viande plus tendre lorsqu'ils ont été produits par des ascendants n'ayant pas atteint l'âge adulte.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Nous sommes obligé aujourd'hui encore de nous occuper de M. l'écrivain du *Journal de Québec*. Nous l'avons terriblement mis en verve, puisqu'il ne nous lâche, dans son numéro du 24 janvier, qu'à regret, même après nous avoir consacré deux longues colonnes de son journal, qui est un grand journal. Hâtons-nous pourtant de dire que si ses répliques prennent de l'embonpoint, elles ne gagnent nullement en valeur. D'un bond, il se lance hors du sujet, puis il s'engage dans un dédale de routes tortueuses, ou il gambade d'autant plus lestement qu'il a totalement perdu de vue le point de départ. Aussi toute discussion qu'il soulève et où il se trouve engagé prend-elle rapidement une tournure ridicule. C'est remarquable dans le cas actuel.

Ayant donné de M. L. Veillot comme polemist et comme écrivain catholique une appréciation des plus fausses, ayant émis des idées insoutenables sur l'infirmité personnelle du Pape, il aurait voulu que tout le monde se rangeât à son avis. Nous avons cru cependant devoir le contredire et nous l'avons fait en conscience. Nous en avions bien le droit, car si Monsieur écrit c'est, nous supposons, pour qu'on le lise, et s'il veut qu'on le lise, il accorde qu'on le critique et qu'on le juge. Usant donc de nos droits, nous l'avons contredit; mais, en usant de nos droits, nous n'avons pas méconnu les siens, nous les avons même exagérés. Nous lui avons fait l'honneur de le prendre très au sérieux; nous l'avons cru assez raisonnable pour entendre une fois au moins de bonnes raisons; nous lui en avons donné d'excellentes et dans les formes les plus polies. Eussions-nous été le dernier des valets de Monsieur, même son garçon d'écurie, qu'il aurait dû, en regard à l'attitude que nous prenions en sa présence, nous accueillir avec quelque politesse. Mais il y a longtemps qu'il a fait fi de la politesse, même la plus ordinaire, et nous avons été dans l'erreur quand, prétendant invoquer *la loi de l'amour* et préconiser la *civilisation moderne*, nous avons jugé qu'il s'était réconcilié avec elle: la preuve, c'est qu'il nous a riposté par un coup de pied, par une ruade.

Nous pouvions alors lui donner une bonne correction sans pécher contre la modération; mais nous avons mieux aimé prendre la chose gaillardement. Nous nous sommes contenté, pour avertir Monsieur qu'il se déplaçait, de lui froter légèrement l'échine. Il n'a pas compris ou il n'a pas voulu comprendre. Lui, qui prétend qu'on est libre de nier l'infirmité du Pape, entend bien qu'on ne nie pas la sienne, et il s'exaspère sitôt qu'on fait difficulté de croire fermement aux opinions qu'il émet. Il s'est

donc de nouveau rué sur nous, tenant moins compte que jamais de la question débattue; et, au lieu de développer le sujet qu'il avait à traiter, d'apporter des preuves à l'appui de son sentiment, de réfuter les arguments que nous avons produits ou d'avouer franchement qu'il avait erré, mais de bonne foi, ce qui l'eût grandement honoré, il a ramassé toutes ses forces dans le but de nous noyer dans un flot d'injures et d'outrages.

C'est ici le lieu de lui dire ce qu'il faut entendre par ces deux mots; il semble n'en pas connaître la valeur, ne pas savoir même le français, puisqu'il les emploie toujours à contre sens. Il y a plus: il met perpétuellement au compte d'autrui ce qui lui revient en justice. Nous lui dirons donc qu'on injurie, qu'on outrage quelqu'un lorsqu'on lui lance à la figure un reproche grave et dénué de fondement. Ainsi, quand il nous a reproché de ne croire qu'à l'infirmité de M. Veillot, de nous mettre au-dessus du pape et des conciles, de nous croire capable de changer les lois de la nature, de faucher les évêques et de donner un lamentable scandale, toutes choses qui n'existent que dans son imagination et dont il n'a pu ni ne pourra jamais prouver l'existence, il nous a injurié, il nous a outragé. Quant à nous, nous nous sommes toujours trop respecté et nous respectons trop nos lecteurs pour marcher sur ses traces. De tous les mots, qui entrent dans ce que nous avons écrit à son adresse, il n'en est pas un seul que nous ne puissions justifier vingt fois. Nous pouvons en outre affirmer, sans crainte d'être démenti par qui que ce soit, que parmi les termes qui servent à exprimer la chose ou le fait que nous voulions et qu'il fallait noter, nous avons toujours choisi le plus décent. Si, malgré cela, M. l'écrivain du *Journal* ne trouve pas nos propos agréables, qu'il ne s'en prenne qu'à lui. Ce n'est pas notre faute, à nous, s'il pose en public des actes qui appellent les qualificatifs que nous nous sommes forcé de leur appliquer. Il a beau invoquer la modération, la charité, toutes les vertus théologales et cardinales, il faut toujours bien que, quand nous avons à parler d'un fait, nous en parlions de manière à faire entendre ce qu'il est. Monsieur ne saurait nous contraindre de travailler de concert avec lui pour mettre la confusion dans les mots et les idées, pour faire revivre Babel.

Ces explications données, il devient plus clair, plus évident que jamais que nous avons été gratuitement injurié et outragé par M. l'écrivain du *Journal*. Ajoutons que dans ses philippiques contre nous, il pécore toujours par des considérations sur le coffre public et sur l'agriculture. Il nous répète à satiété que la *Gazette des Campagnes*, JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, ne doit parler que choux et navets, bœufs et vaches, engrais et fumier. Cependant, tout puits de science que soit Monsieur, sa manière de voir est ici en contradiction directe avec les enseignements de la Sagesse éternelle: "De quelle sagesse, nous dit-elle au livre de l'Écclesiastique, peut être rempli celui qui ne parle qu'engrais, agriculture, travaux matériels; dont toutes les conversations roulent sur les fils des taureaux; dont le cœur est enfoncé dans les sillons, et la pensée dans la graisse des vaches!" Monsieur voudra donc bien nous pardonner si nous mettons de côté ses conseils qui ravalent, pour suivre ceux de la Sagesse divine qui élèvent.

Il veut encore que la *Gazette* bannisse de ses colonnes tout ce qui sent la philosophie chrétienne, la théologie, la religion: il juge nos cultivateurs trop dépourvus d'intelligence pour comprendre de tels sujets. Est-il possible d'afficher plus de mépris pour la classe agricole? Que Monsieur veuille donc se rappeler ces paroles de Notre Seigneur: "Je vous rends grâces, mon Père, de ce que vous avez révélé les mystères les plus sublimes aux humbles et aux petits, et de ce que vous les avez cachés aux sages et aux prudents du siècle." De nos jours surtout, il y a plus de vrais savants dans la classe des cultivateurs que chez plusieurs de nos prétendus lettrés et hommes d'État. On ne

souçonne pas tout ce qu'il y a de lumières chez ces braves gens de la campagne qui se confessent et communient souvent, qui entendent bien la messe, qui écoutent le sermon avec piété, qui méditent sur les vérités éternelles et qui offrent chaque jour toutes leurs actions au Bon Dieu.

A travers tous ces zigzags qu'il faut faire pour suivre Monsieur, n'oublions pas qu'il est parti de M. L. Veillot et de l'infailibilité du Pape pour en arriver au coffre public, puis ensuite aux choux et aux navets, aux bœufs et aux vaches. Le *Petit Jean des Plaideurs* de Racine n'a jamais été plus comique : nous l'avons amplement démontré dans notre avant-dernière *Revue*. Les quelques gouttes de bonne encre, dont nous lui avons alors épinglé la figure, l'avertissaient qu'il était temps de revenir à la question. Elles n'ont pas suffi. Le voilà, en effet, qui écrit deux longues colonnes à notre adresse et absolument pour ne rien dire encore. Trente lignes, dans ces deux colonnes, ont trait à M. Veillot et à l'infailibilité, il est vrai ; mais elles ne font qu'affirmer une fois de plus, sans preuve aucune, ce que nous avons dix fois réfuté. C'est vraiment incroyable ! Le plus mince élève d'une classe de logique n'oserait certainement pas faire parade d'une pareille faiblesse.

Voilà donc ce qui a une apparence de sérieux dans la dernière réponse que nous fait M. l'écrivain du *Journal* : trente lignes qui au fond ne signifient rien ! Dans le reste de cette réponse, il se montre d'abord fort scandalisé de ce que nous avons osé nommer Jupiter et Junon : il voit sous ces deux noms tout un monde d'abominations. Oh ! le saint homme de chat ! Pour ménager son exquise pudeur, il ne faudra plus le toucher désormais que les mains munies de roses blanches. Il témoigne ensuite que l'expression *cracher des idées sur le papier*, qui le peint si bien comme cocographe peu civil, lui agace fortement les nerfs. Il affirme qu'user de cette expression est l'indice du paroxysme de la fureur. Ces mots n'ont pas de raison d'être dans le cas actuel, ils ne répondent à rien d'existant, mais c'est justement parce qu'ils sont creux et vides de sens qu'il les emploie. Quelle raison, en vérité, aurions-nous d'être furieux contre M. l'écrivain du *Journal* ? Les graves inexactitudes qu'il commet, le mode ridicule de discussion qu'il emploie, la colère qu'il nourrit contre nous et qui le porte à mordre sur tout autre chose que sur la question, ne peuvent exciter et n'excitent réellement en nous qu'un seul sentiment : une profonde pitié.

Il nous renvoie encore aux choux et aux navets. Nous ne les négligeons pas pourtant : depuis plus d'un mois nous travaillons dans son jardin.

Enfin, il nous dit que s'il est *Un Catholique laïque* nous sommes *Saint-Aimé*. L'un va très-bien sans l'autre pourtant. Nous sommes sûr que Monsieur a écrit tout son article dans le but de nous décharger sur le crâne ce terrible coup de massue. Nous pouvons l'assurer cependant qu'il a complètement perdu son temps, son encre et son papier, s'il a cru nous impressionner par là. Il y a longtemps qu'on ballote ce vieux cancan de par le pays : le *Naturaliste Canadien* et un correspondant de la *Minerve*, entr'autres, l'ont exploité, sans que nous nous en soyons trouvé plus mal. Les affaires de Saint-Aimé ne nous regardent point ; nous lui laissons le soin de les régler lui-même. Si M. l'écrivain du *Journal* veut tirer parti contre nous d'autres cancons encore, nous sommes tout disposé à le mettre au fait de quelques-uns qui ne seraient pas parvenus à ses oreilles. Ainsi, par exemple, il pourrait raviver l'accusation, portée contre nous, d'être un des correspondants des *Annales de philosophie chrétienne* que rédige M. Bonnetty : il aurait là de quoi gloser toute une colonne au moins de son *grand journal*. Quand ce sujet sera épuisé, il pourra nous faire passer d'autres mauvais quarts d'heure en se rabattant sur notre saint patron, qu'il n'estime guère. Il sait très-bien que nous n'ignorons pas de quels senti-

ments il est animé envers saint Alexis, qu'il regarde comme ayant mis le divorce en honneur. Il aurait, pour faire oublier son appréciation de M. L. Veillot, ses aperçus théologiques sur l'infailibilité du Pape, l'Immaculée Conception et la procession du Saint-Esprit, de belles et d'édifiantes choses à répéter pour démontrer que le nom de cet homme vénérable n'est pas digne de figurer dans le canon de la messe, car il s'imagine, lui, que le canon de la messe est quelque chose édifié un calendrier.

La conclusion à tirer de tout ce qui précède, c'est que M. l'écrivain du *Journal* agit dans la présente discussion comme dans toutes celles où il s'est lancé depuis vingt-cinq ou vingt-sept ans. Il pirouette quelques minutes sur la question à traiter, il l'embrouille, il la défigure, puis, comme le vase de son érudition est bientôt vide, il la laisse là et s'en va butinant à travers les sujets les plus disparates, à travers les personnalités, les injures, les commérages, les cancons, à travers toutes les scories du langage. Comme un savant et très-digne homme l'a si bien dit : " M. l'écrivain du *Journal*, pour le raisonnement et la logique, n'est que d'une force au-dessous du médiocre, mais dans l'art de déverser l'injure et les insinuations perfides, il est sans contredit passé-maître. Il a une certaine habileté vulgaire qui en impose toujours aux niais. Acculé dans une impasse, il crie, il vocifère et il se démène tant et si bien que les badauds ébahis finissent par demander s'il est possible qu'un homme si bruyant et si violent n'ait pas au moins quelque peu raison. "

Sur ce, nous prions M. l'écrivain du *Journal*, s'il veut que nous lui répondions, de ne plus s'agiter si fort dans son vieil accoutrement, et de régler les questions pendantes touchant M. L. Veillot, l'infailibilité du Pape, l'Immaculée Conception et la procession du Saint-Esprit.

Pour aider M. l'écrivain catholique du *Journal* à se former des idées justes sur l'infailibilité du Pape, nous lui citerons quelques mots qu'un protestant distingué et connu de nos lecteurs, M. Urquhart, a publiés dans le numéro de janvier 1870 de la *Diplomatic Review* : " Refuser l'infailibilité, dit-il, c'est refuser une tête aux membres, c'est faire du Pape une tête de saint Jean-Baptiste après qu'elle a été séparée du corps, et mise sur un plat ; c'est faire du corps un cadavre en ce qui concerne l'esprit, une pourriture en ce qui concerne la chair ; c'est rejeter la juridiction, l'obéissance, l'unité, l'autorité ; c'est de plus, pour un catholique, rejeter la foi. " Ainsi, M. Urquhart, protestant, pense comme nous : on ne peut être vraiment catholique qu'en admettant l'infailibilité du Pape et en la tenant pour certaine.

Nous n'avons rien d'important à noter relativement aux séances du parlement de Québec. On dit que la loi d'éducation va subir des modifications en mieux. Dieu en soit loué !

Le Conseil d'agriculture a dû se réunir hier, à Québec.

Son Eminence le cardinal Reisach est mort ; son corps a été transporté à Rome et déposé dans l'église de Ste. Anastasie dont il était titulaire.

Le 20 décembre dernier, siégeaient au Concile du Vatican 48 cardinaux, 656 évêques, 14 abbés mitrés et 29 généraux de tous les ordres religieux, ce qui forme un total de 747.

Pendant l'année 1869, dix-neuf nouvelles églises catholiques ont été ouvertes au culte en Angleterre et en Ecosse. Rien ne saurait parler plus haut en faveur du rapide accroissement de la foi catholique en ces pays, regardés comme les boulevards du protestantisme. Espérons le : bientôt il n'y aura plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur.

La trichine

(Suite et fin)

Nous avons dit que la trichine et la trichinose pour n'avoir été bien connues que récemment, n'en existaient pas moins pour cela auparavant. En effet, plus d'une fois dans les dissections des écoles de médecine on avait remarqué des grains sablonneux dans les muscles des sujets; Owen, savant médecin Allemand, avait reconnu la présence des cystes dans les muscles d'un homme et les avait décrits, on les avait même observés dans des morceaux de jambon, mais jusque là ces vers étaient considérés comme tout à fait innocents, lorsqu'en 1859 Virchow et Leuckart, deux autres savants Allemands, purent constater à quelles causes se rapportait l'affection qu'on appelle aujourd'hui trichinose et jusqu'à quel point elle peut être dangereuse.

Une servante étant morte à l'hôpital de Dresde, après un mois de maladie, avec tous les symptômes décrits ci-dessus, on trouva, après sa mort, en soumettant une portion de muscles au microscope, qu'ils contenaient une quantité de cystes vivants et libres; en examinant de même les intestins, on put y reconnaître la présence d'un grand nombre de trichines des deux sexes, parmi lesquelles plusieurs femelles portant encore leurs embryons vivants. Une portion de muscles fut envoyée à Virchow qui en fit manger à un lapin qui mourut aussitôt que les embryons furent libres dans ses intestins; on en fit manger aussi à un chien, mais on put constater que les embryons ne se développaient que partiellement dans les intestins, sans pénétrer dans les muscles. Restait à savoir où la jeune fille avait pris les semences de ces vers? Comme elle était servante chez un fermier, on se transporta chez ce dernier pour donner suite aux premières investigations, et on constata que ce fermier avait tué un porc cinq semaines auparavant; que le jour même de la boucherie, avec sa femme, sa servante (la fille morte) et le boucher, ils avaient mangé des saucisses et du jambon de ce porc; que les trois personnes restantes se rappelaient avoir été malades avec les mêmes symptômes, quoique à un degré moindre que la servante défunte. Il restait donc dès lors établi, hors de tout doute, que la mort de cette fille, de même que la maladie des trois autres personnes, se rapportait directement à ces cystes qu'on avait jugés jusque là innocents.

La découverte des savants Allemands fit grand bruit, surtout parmi les populations de la Germanie où, en bien des endroits, prévaut l'usage de manger du jambon cru et des saucissons à peine soumis à la cuisson. Car il n'y a pas de doute que le lard, quelque affecté qu'il puisse être de trichines, de même que pour les hydatides du ténia, ne pourra en aucune façon devenir dangereux, s'il est convenablement cuit; la cuisson faisant perdre la vie aux cystes de la trichine de même qu'aux hydatides du ténia. Il s'éleva aussitôt de telles appréhensions contre l'usage du lard, que dans plusieurs états de l'Allemagne, les gouvernements appointèrent des officiers pour l'inspection de cette viande avant de la livrer au marché. Mains avertissements furent donnés au peuple sur les moyens à prendre pour se mettre à l'abri du danger, on lui donna même des instructions sur la manière de se servir du microscope, en invitant chaque propriétaire à faire lui-même l'examen de ses viandes; mais on ne tarda pas à reconnaître que tous ces moyens étaient encore insuffisants, bien qu'ils pussent être efficaces dans bien des cas; car l'inspection pour une efficacité parfaite, devrait être faite sur plusieurs parties du même animal, une partie pouvant être affectée tandis que l'autre en serait exempte. Aussi sur 20,000 cochons inspectés, on n'en a trouvé que deux affectés de trichines, dans le Brunswick; mais le lard de ces deux cochons, quoique soumis à l'inspection, avait suffi pour donner la maladie à plus de 500 personnes, sur lesquelles plus de 100 succombèrent.

Mais ici, comme en mille autres cas, les données de la science ne furent pas admises partout de premier abord; l'ignorance, le préjugé, la routine opposèrent leurs déclamations aux démonstrations scientifiques, et ce ne fut qu'après des exemples réitérés de cas malheureux, que le peuple comprit le véritable danger auquel il s'exposait en mangeant indistinctement son lard cru. Voici ce qu'on lisait à ce sujet dans le *London Lancet* de 1866:

Le professeur Virchow, dans une assemblée tenue à Berlin, ayant insisté fortement sur la nécessité de soumettre le lard à une inspection microscopique, présenta au président, à la fin de son discours, des saucissons fumés avec un morceau de lard dans lesquels il avait reconnu la présence de trichines. Alors un praticien vétérinaire, du nom d'Urban, se leva et prétendit établir que tout ce que la science avait acquis sur le sujet depuis cinq années, n'était que des illusions sans fondement. Les trichines, dit-il, sont les animaux les plus innocents du monde. Ce sont des médecins sans pratique qui font du bruit à leur sujet, pour s'attirer de la clientèle. (Grande interruption). Le président est obligé d'entendre la parole au vétérinaire. Les Docteurs Virchow et Mason exigent une apologie de M. Urban. Le Dr. Mason défie M. Urban à manger des saucissons déposés sur la table du président. (Grand applaudissement). Urban veut donner des explications; mais l'assemblée le presse d'accepter le défi. Il dit donc qu'il ne parlait pas des médecins de Berlin ("Mangez, mangez!"), mais de ceux d'Hedersleben ("Mangez!"). Il veut voir auparavant si la saucisse contient des trichines. (Grands éclats de rire et cris répétés de: "mangez, mangez, mangez!") Là-dessus M. Urban saisit un saucisson sur la table du président, en coupe un bout avec ses dents, l'avale et laisse la salle au milieu des rires et des applaudissements de l'assemblée. Cinq jours après, les journaux annonçaient que le vétérinaire Urban, était confiné sur son lit avec les jambes et les bras paralysés, par suite des trichines qu'il avait avalées dans la saucisse qu'on l'avait forcé de manger; et quelques jours plus tard, il expirait.

Ce qui se passait en Allemagne inspira des soupçons en Amérique, où le lard est aussi d'un usage si général, et l'examen microscopique démontra que l'infection parmi les cochons était ici en bien plus grande proportion qu'en Allemagne. Sur 1394 cochons soumis à l'inspection à Chicago, on en trouva 38 infectés, tandis qu'en Allemagne, on n'en avait trouvé que 2 sur 20,000; c'est-à-dire que parmi les cochons, 1 sur 50 en Amérique est infesté de trichines, tandis qu'en Allemagne on en trouve seulement 1 sur 10,000. Aussi ne tarda-t-on pas à constater des cas de trichinose; et nul doute que la maladie avait depuis longtemps fait de nombreuses victimes sans qu'on put la reconnaître.

En juin dernier, une famille Allemande de Chicago, composée du père, de la mère et de 9 enfants, est tombée malade après avoir mangé du jambon à demi cuit. On se décida à appeler un homme de l'art, qui reconnut de suite les symptômes de la trichinose; mais il était déjà trop tard pour la mère; elle succomba malgré les soins du médecin, après deux jours d'intolérables souffrances. Presque dans le même temps, succombaient à New-York deux autres Allemands, après avoir mangé du jambon dans une pension; l'examen au microscope après leur mort revela la présence dans leurs muscles de milliers de trichines. Et en juillet dernier, on signala l'infection à Montréal même. Une famille qui gardait quelques pensionnaires, ayant acheté du jambon, pour le dîner, chez un épicier, tous ceux qui en avaient mangé furent pris de diarrhée, de vomissements, avec fortes douleurs dans les muscles. Un médecin appelé crut reconnaître les symptômes de la trichinose; on fit l'examen du jambon qui avait servi au repas et on le trouva rempli de trichines. Un des enfants succomba à l'infection.

Puisqu'il est maintenant reconnu que la trichine est rendue

chez nous, si toutefois elle n'y était pas depuis longtemps, ce serait donc agir contre toutes les règles de prudence, que de faire usage du lard, sans prendre les précautions nécessaires pour se mettre à l'abri de son action. Quelles sont ces précautions? Elles sont des plus faciles, les voici: Ne jamais manger lard, jambon ni saucisse où il entre de la chair de porc, sans que ces mets aient été soumis à une convenable cuisson, suffisante pour la destruction des vers qui pourraient s'y trouver. Les saucissons qui n'auraient été que légèrement grillés dans la poêle, ne seraient pas, en cas d'infection, exempts de danger. Que les viandes, dans tous les cas, soient soumises à l'eau bouillante, c'est le plus sûr moyen de faire pénétrer la chaleur dans toutes les parties. L'eau bouillante étant à 212° Fahrenheit, on ne saurait être sans appréhension contre ces parasites, si la cuisson s'était faite à une chaleur moindre que 150°.

Il est bien certain que les rats n'étant pas si nombreux, tant s'en faut, en Canada, qu'en Allemagne et aux Etats Unis, et que l'usage des viandes crues ou à demi cuites étant bien plus rare ici que dans ces pays, nous nous trouvons par là même moins exposés. Mais si un seul cochon infecté a suffi pour communiquer la maladie à des centaines de personnes, et si nous demeurons à peu près sans moyens pour découvrir l'infection dans les animaux ou même après leur mort, on ne saurait prendre trop de précautions contre une épidémie qui nous menace à chaque instant et qui a déjà fait même des victimes parmi nous. — *Le Naturaliste Canadien.*

Emploi agricole du sel

Le sel de cuisine agit de deux manières sur les animaux: il forme un des principes constituants du corps animal, et il exerce une action particulière sur les organes: il les excite et peut ainsi accroître l'appétit, faciliter la digestion, et même agir comme moyen curatif ou préservatif de certaines maladies. En outre, mélangé aux aliments, il les pénètre, les préserve de la putréfaction, leur communique le saveur qui le distingue, et les rend plus agréables à la plupart des herbivores. Dans certaines circonstances, il est utile comme matière fertilisante, et peut être avantageusement répandu sur les terres comme engrais.

Mais les services que peut rendre le sel à ces différents points de vue sont subordonnés à la nature des terres et des eaux, à la composition des plantes, au climat, à l'âge des animaux et à leur destination. Ainsi, le sel, qui, dans les terrains schisteux, granitiques, humides, où les fourrages sont de médiocre qualité, préserve, surtout dans les années pluvieuses, le mouton, le bœuf, des affections vermineuses, de la poarriture, prédispose ces animaux à des maladies très graves pendant les temps secs et dans les contrées arides calcaires, sur les terres saines et fertiles où les plantes sont riches en principes nutritifs et même excitants; donne, même à fortes doses, selon la taille des animaux, il accélère l'engraissement des bêtes abondamment nourries avec des aliments farineux substantiels, mais doux plutôt qu'excitants; tandis qu'il ne produit aucun effet ou qu'il ferait maigrir celles qui ne reçoivent qu'une petite ration d'aliments sapsides et de bonne nature.

Pour apprécier l'utilité du sel, le meilleur moyen pour les cultivateurs, c'est de s'en rapporter à leur propre expérience, de faire des essais en petit; car il est très-difficile d'apprécier, *a priori*, les indications de ce condiment et les doses auxquelles il convient de l'administrer.

En réunissant et appréciant les travaux chimiques qui peuvent éclairer la question du sel, M. Barret a rendu service aux agronomes qui étudiaient la question de ce condiment, et aux cultivateurs qui en font consommation. Nous rapportons le résumé des conclusions d'un ouvrage qu'il a publié sur ce sujet:

1. Une certaine quantité de chlorure de sodium (sel de cuisine) est chaque jour nécessaire à l'accomplissement des fonctions animales; 2. chaque espèce exige une dose de sel proportionnée à celle qui est contenue dans son organisme; 3. cette dose doit être d'autant plus forte, que la qualité des aliments devient plus mauvaise; 4. la dose qui doit être ajoutée à la ration est en outre proportionnée au poids de l'animal, et la quantité

ainsi obtenue doit être diminuée de celle qui est naturellement contenue dans les substances animales.

Petite chronique agricole

On lit ce qui suit dans le *Mériteur Australien* du 21 janvier:

« S'il est quelque chose qui fasse naître les voitiers, c'est bien la température dont nous jouissons depuis l'automne. Eux qui avaient préparé tout un assortiment de beaux et bons sleigas, et dire qu'il n'y a pas de neige au 20 janvier. C'est bien chargé en effet. Les anciens nous disent qu'ils ne se rappellent pas avoir vu pareil comportement du temps. Le fait est que nous n'avons pas encore eu de bons chemins d'hiver. A l'heure qu'il est la terre est complètement à découvert. »

Un correspondant de Meleghan, comte de Digby, N. E. a donné les renseignements suivants à la date du 3 janvier, au même journal:

« Nous avons ici un temps très chaud, il n'y a pas de gelée dans la terre, ni de glace sur les lacs. Hier il y a des gens qui ont labouré la terre. Nous avons eu quelque petit froit dans novembre, et au commencement de décembre quelques petites gelées avec un pouce de neige, mais un vent de sud a tout dégelé et fondu la neige. Mais il y a dans les champs des pièces que l'herbe a un peu reverdies. »

« La pêche a été assez bonne dans le mois de décembre à West-Port. Les pêcheurs ont pris par tout, au fil et, 3 et 4 barils de hareng et a terre jusqu'à 20 quintaux de morue par jour. Ici, dans la semaine de Noël, les petites embarcations ont pris 80 morues, pas autre chose. »

Nous avons ressenti dans le cours du mois dernier tous ces caprices de température. Les transitions du froid au tempéré ont été généralement subites. Pendant plusieurs semaines de suite nous avons eu de la pluie avec une température de printemps. Mais malheureusement ces changements ne se font pas sans inconvénients pour nous. Présentement le rhume se propage. Avis à ceux qui veulent s'en préserver de ne point mépriser les précautions qui peuvent l'éloigner.

Le temps est beau, février s'annonce bien.

— Lunli, 21 janvier, avait lieu dans une des salles de l'Université Laval une réunion dans laquelle figuraient MM. les abbés Brunet, Houel, Aulet, Provencher; MM. Des, Simard et Larue, M. Joy, M. P., M. J. B. Mute!, secrétaire de la commission du Havre, et plusieurs autres. Le but de la réunion était de former une société pour l'avancement de l'agriculture, de l'industrie et des sciences naturelles. Un comité fut nommé avec mission de s'en occuper sur un programme et de faire rapport au prochain.

L'association prendra le titre de *Club Scientifique, Industriel et Agricole*. Son but est la diffusion des connaissances pratiques. Il aura des ramifications dans toutes les provinces.

RECETTES AGRICOLES

Moyen pour détruire les rongeurs des habitations et des champs

On extrait le fruit mûr de la noix que l'on fait infuser pendant quelques jours dans la lessive; on le place ensuite dans les lieux fréquentés par les rongeurs, dans les trous en terre, les souris, les champs les mieux frayés. Ces noix infusées sont inoffensives pour les animaux domestiques, mais mortelles pour les rongeurs qui en mangent et qui en sont très-friands. — *Revue d'Economie Rurale.*

Lait concentré

MM. Carteret et Paloux fabriquent à Grayère (Suisse) du lait concentré par le procédé suivant:

Le lait non écrémé et tel qu'il est sorti du pis de la vache, est soumis à une première ébullition de 65 degrés, au bain-marie, ce qui produit la coagulation de l'albumine; puis il passe dans un appareil fermé où une seconde cuisson, dans le vide, le réduit des quatre cinquièmes de son volume primitif, par l'évaporation de la partie aqueuse qu'il contenait. Le résidu, sous forme de pâte visqueuse, est mélangé avec un douzième environ de son poids de sucre, puis versé dans des boîtes en fer-blanc étamées à l'état

pur et fermées hermétiquement. Il suffit d'ajouter, selon la richesse du breuvage que l'on veut obtenir, 4 à 5 parties d'eau chaude ou froide à cette pâte et de la délayer pour avoir un lait crêmeux et parfaitement agréable au goût.— *Idem.*

Moyen pour conserver le lait

MM. Grapin et Rogier ont trouvé un moyen fort simple pour conserver le lait, à l'état liquide. Pour atteindre ce but, on met dans un pinte de lait 7 grains de bicarbonate de soude ou de potasse, on bouche hermétiquement la bouteille et on la place à une température voisine de 90 degrés, mais ne dépassant jamais cette limite ; on retire ensuite les bouteilles, on les goudronne et le lait ainsi préparé peut se conserver très-longtemps sans s'altérer.— *Idem.*

Arbres nouvellement plantés

On ne doit jamais laisser pousser l'herbe au pied des jeunes arbres nouvellement plantés ; l'herbe prend l'humidité du sol et empêche l'air de pénétrer jusqu'aux racines, où tout le monde sait que l'air est nécessaire au développement de ces racines. *Idem.*

Conservation des vieux arbres

Un jardinier expérimenté conseille de ne jamais arracher les vieux arbres à fruits qui ne produisent plus, si les racines sont saines, mais de couper dans la terre les troncs au niveau du collet des racines et de poser à la fente ou en couronne deux, trois, quatre greffes des variétés que l'on préfère. Il conseil le ce mode pour les poiriers, pommiers, pruniers et cerisiers devenus stériles.

Lorsqu'on a placé les greffes de la manière indiquée plus haut, il faut couvrir les plaies des troncs avec de la cire à greffer ou de la terre grasse. On rechausse ensuite les greffes avec de la terre en ne laissant qu'un ou deux yeux hors de terre.

" J'ai pratiqué cette greffe le 10 mai dernier sur six vieux poiriers, nous écrit-on. A en juger par la vigueur des greffes, je crois que conformément à la promesse de celui qui recommande cette méthode, les arbres que produiront ces greffes auront beaucoup de fruits dès la troisième année. Je continuerai, mes observations sur ce sujet, et je me promets de vous en faire part en temps utile. " — *Semaine Agricole.*

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

PREMIERE PARTIE

V

Comme quoi il est prouvé que, -- quand il est entré dans le chemin du crime, -- l'homme n'est plus libre de s'arrêter.

(Suite)

Un sourire d'inférieur triomphe éclaira, une seconde, le visage du jeune homme. Ce fut comme une étincelle qui aurait jailli du sein d'un sombre nuage.

Il repoussa le tiroir et le ferma à clef.

Mais il gardait toujours froissée dans sa main la lettre de son frère.

" Elle-ci, du moins, murmura-t-il, je n'en laisserai pas trace, quant au reste la fortune en décidera !

Un instant après il était au chevet du lit de son père qui vacillait entre la vie et la mort.

Le vieil Isaac tourna vers son fils un regard froid et sévère.

Était-ce une réaite, ou seulement une erreur de son imagination ? Henri crut remarquer qu'il frissonnait en touchant la main qu'il lui avait tendue.

Ce qui se passa dans cette entrevue, on ne le sut jamais qu'indifféremment. Mais il paraît qu'à la suite de certaines explications touchant les faits que nous avons rapportés, des paroles très-vives furent échangées entre le père et le fils, et que . . .

Il y avait près d'une heure qu'ils étaient ensemble, quand un cri perçant fit trembler tout le monde dans la maison.

Puis on entendit appeler au secours.

Le médecin, qui venait justement de rentrer, monta rapidement les escaliers, suivi des domestiques.

Il rencontra Henri sur le seuil de la chambre de son père.

— Mon père est plus mal, dit-il, beaucoup plus mal, vite ! dépêchez-vous, ou il serait trop tard.

Le médecin et Henri entrèrent tous deux dans la chambre. Les domestiques retenus par curiosité autant que par tout autre sentiment, se serrèrent autour de la porte.

— Un nouvel accès, murmura le médecin, en écartant les couvertures, et en posant la main sur le cœur du vieillard.

Henri tremblait.

Il se tenait en arrière dans l'ombre ; mais la figure qui était renversée, immobile sur les oreillers du lit, était à peine plus pâle et plus livide que la sienne.

— Il s'est évanoui, murmura-t-il ; donnez-lui quelque chose pour le faire revenir . . . ce n'est qu'un évanouissement.

Le médecin retira la main qu'il avait posée à l'endroit du cœur d'Isaac Delagrave, et rejeta le drap sur le corps.

— Monsieur, dit-il, en se tournant vers Henri, votre père est mort. Delagrave, sans proférer une parole, se laissa tomber sur une chaise, et se couvrit le visage de ses mains.

VI

Comment Henri Delagrave fait usage de ses talents d'écrivain.

Dès que Delagrave se fut remis du coup que lui avait causé la mort inattendue de son père, il sortit de la chambre et fit ses préparatifs.

Ni son frère, ni sa fille encore toute enfant ne lui raviraient une fortune qu'il s'était habitué à considérer comme la sienne. Quant à cela, il y était fermement résolu.

Son père avait fait un nouveau testament : il était décidé à mettre la main dessus et à le détruire.

Mais, supposant qu'il fut arrivé à exécuter ce projet, en quoi aurait-il amélioré sa situation ?

Il était légitime avoas nous dit, et le premier testament fait en sa faveur n'existait plus.

Il n'y avait qu'un chemin ouvert devant lui. Ce chemin était horrible et dangereux, mais Henri Delagrave n'était plus nouveau dans la sombre carrière du crime. Il n'hésita même pas. Afin de se tromper lui-même, il se répéta vingt fois qu'il était victime des circonstances et de la fatalité ; que retourner en arrière était une chose impossible, et que la moindre hésitation serait sa perte. Ce qu'il résolut donc, ce fut de fabriquer un autre testament qui serait la copie du premier, et ensuite de se fier à son adresse et au chapitre des accidents pour le substituer à celui par lequel, ainsi que l'avocat le lui avait affirmé, le vieil Isaac avait laissé son immense fortune à Emma, cette enfant incouree.

Ce dernier document, il en était sûr, devait être encore dans la possession de son père, et il était à peu près certain qu'il était setré dans le grand bureau placé dans sa chambre à coucher.

Pour l'instant, il y avait trop d'yeux tournés vers la chambre du mort, pour qu'il put, sans danger, commencer les recherches.

Il aurait d'ailleurs assez de temps pour cela ; mais il lui fallait toujours, en attendant, préparer le faux testament.

" Qui ne risque rien n'a rien, " dit le proverbe.

Et Henri Delagrave était homme à tout oser.

Il sortit de la maison, d'un pas résolu.

Il se rendit d'abord chez un ami de son père, ancien percepteur, un vieillard de près de quatre-vingts ans, dont il savait que la signature avait été apposée au bas du premier testament. Tout en lui comptant une petite somme qu'il connaissait lui être due, et en lui demandant un reçu, il lui fit part de la mort de son père.

Il examina attentivement les noms tracés par la main tremblante du vieillard, de quelle sorte de plume il se servait, et comment il la tenait.

— Ainsi donc, Isaac est parti, dit l'octogenaire à Henri en lui tendant le reçu. Je ne serai pas long à le suivre, je sens cela. Nous avons tous nos avertissements, Monsieur Delagrave, qui nous préviennent qu'il est temps que nous fassions notre paquet, et il y a longtemps que j'ai eu les miens.

— Allons donc, Monsieur, vous êtes bien portant, dit Henri,

d'un ton qu'il voulut rendre gai ; et il ne fant pas avoir de ces rêves-là

Le vieillard secoua la tête.

Non, non, répliqua-t-il ; c'est la vie et non la mort qui est un rêve à mon âge, je m'en irai bientôt, monsieur Henri, bientôt, je vous le dis.

— Le plus tôt sera le mieux, se dit Delagrave, lorsqu'il se retrouva dans la rue, ayant en sa possession le reçu qui portait la signature du vieillard.

Il appela un fiacre qui passait, et, une heure après, il était dans son cabinet de travail. Il ferma la porte à double tour, tira les rideaux des fenêtres, et s'assit devant un bureau sur lequel étaient étalés des papiers de toutes sortes et tout ce qu'il fallait pour écrire.

Il exécuta un testament qui devait remplacer le dernier fait par Isaac, et par lequel tous les biens disponibles étaient donnés par le testateur à son plus jeune fils, Henri. Il initia avec une adresse merveilleuse la signature de son père, en la copiant d'après celles qui étaient sur les documents placés sous ses yeux.

(A continuer)

Lettres non réclamées au Bureau de po^te Ste. Anne

Anctil, Jean-Marie—Angers, Eusèbe—Antile, Georges—Bérubé, Nicolas—Bérubé, Octave—Bérubé, Emerence—Bérubé, Napoléon—Beaulieu, Dme Jean—Bouthot, Pierre—Bouthot, Louis (2)—Beuparlant, Olivier—Caron, J. B.—Cazes, Ferdinand—Cartier, J. B.—Castonguay, Dme André—Chretien, Urbain—Cour-sieur, Frs.—Courcy, Frs.—Chouinard, Charles—Desautels, Augustin—Dechêne, Délima—Dubé, Adèle (3)—Dionne, Louis, fils—Dechêne, Frédéric—Dubé, Henri—Dubé, Claire—Dubé, Michel—Dionne, Louis—Emont, Prudent—Garneau, J. B.—Gny, Olivette—Hamelin, Frs.—Jeffrey, Henri—Lagacé, Louis—Lizotte, Dme Vve—Michaud, J. B.—McConneel, James—Morin, Séraphine—Moreau, Sara—Ouellet, Germain—Ouellet, Rêmi—Pelletier, Léon—Pelletier, Joseph—Picard, Joseph—Potvin, God-froi—Pelletier, Edouard—Pelletier, Narcisse—Picard, Marguerite—Plourde, Vve Octave—Roy, Charles—Sirois, Dme Vve Evang.

3 février 1870.

J. DIONNE, M. P.



DEPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PECHERIES

BRANCHE DES PECHERIES,
OTTAWA, 7 janvier 1870.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que le soussigné recevra jusqu'au PREMIER MARS prochain des SOUMISSIONS pour FRETTER SIX GOELETTES RAPIDES A LA COURSE, convenablement voilées à l'avant et à l'arrière, mesurant de soixante à cent trente tonneaux environ, tonnage enregistré, avec des Châloupes convenables à chaque goélette. Ces goélettes devront être en bon état, parfaitement solides et ne pas excéder six années d'existence, pour faire la Police Marine sur les côtes maritimes du Canada. Les équipages seront pourvus et les bâtiments seront au risque des propriétaires.

Ces goélettes devront courir pendant la saison depuis le 1er avril jusqu'au 1er novembre. Le soussigné se réserve le choix de renouveler le nolement pour l'année suivante.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Les soumissions devront être faites pour une ou plus d'une goélette.

En s'adressant à ce Département, on a ses agences à Québec, à Halifax, N. E., et à St. Jean, N. B., après le 20 du présent mois, on pourra obtenir des spécifications en blanc devant contenir la description de chaque bâtiment, et aussi des formules de

soumissions, avec d'autres détails.

Les communications devront être adressées :

DEPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PECHERIES.

Branches des Pêcheries,
Ottawa.

Et marquées " Soumissions pour bâtiments "

P. MITCHELL,

Ministre de la Marine et des Pêcheries.

20 janvier 1870.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LES Commissaires nommés pour la Construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent Avis Public qu'ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour quatre autres Sections de la ligne.

La Section No. 13 sera dans la Province de Québec et s'étendra à partir de l'extrémité Est de la Section No. 8 jusqu'à la Station 906 près de Lac Malfait, formant un parcours d'environ 20½ milles.

La Section No. 14 sera dans la Province de Québec et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 13 jusqu'à la Station 543, un point entre l'embouchure de la Rivière Amqui et le petit Lac Matapédia, formant un parcours d'environ 22½ milles.

La Section No. 15 sera dans la Province du Nouveau Brunswick et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 9 jusqu'à la Station 639, à peu près ¼ mille à l'Est de la traverse de la Rivière Nepissiguit, formant un parcours d'environ 12 milles et un dixième.

La Section No. 16 sera dans la Province du Nouveau Brunswick et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 15 jusqu'à l'extrémité Ouest de la Section No. 10, formant un parcours d'environ 18½ milles.

Les Contrats pour les susdites Sections devront être complètement parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er Juillet 1872.

Les Commissaires donnent aussi Avis Public, qu'ayant annulé les Contrats pour les Sections Nos. 3 et 4, ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour de nouveaux Contrats pour ces mêmes Sections.

La Section No. 3 est dans la Province du Nouveau-Brunswick, et s'étend à partir de la Station 370, environ deux milles au Sud de la Rivière Ristigouche, jusqu'à la Station 190, environ 2,000 pieds au Sud de la Rivière à l'Anguille, près de Dalhousie, formant un parcours d'environ 24 milles.

La Section No. 4 est dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, et s'étend à partir de la Station 230 sur les Hauteurs d'Amherst, jusqu'à la Station O, sur les Hauteurs, environ un mille au Nord de la Rivière Philippe, formant un parcours d'environ 27 mi les.

Les Contrats pour les Sections Nos. 3 et 4 devront être complètement parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er Juillet 1871.

Les plans et profils ainsi que le Devis et les Stipulations du Contrat seront exhibés au Bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, et aux Bureaux des Commissaires, à Toronto, Québec, Rimouski, Dalhousie, Newcastle, St. Jean et Halifax, le et après le DIX MARS prochain, et les Soumissions cachetées, adressées aux Commissaires du Chemin Intercolonial, et inscrites " Soumissions," seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures P. M., lundi, le 4 Avril 1870.

Des cautions pour l'exécution complète du Contrat devront signer la Soumission.

A. WALSH,

ED. B. CHANDLER,

C. J. BRYDGES,

A. W. McLELAN,

Bureau des Commissaires,

Ottawa, 26 Janvier 1870.

Commissaires.